

Les forêts de Cohennoz sont un trésor !

Avec une superficie de 1064 hectares qui représente 77.7% de la commune, les forêts de Cohennoz sont un véritable trésor autant pour la biodiversité, que pour produire du bois de qualité ou pour lutter contre le réchauffement climatique et les risques naturels. Elles jouent un rôle majeur dans la qualité des paysages et façonnent l'imaginaire des habitants comme de tous ceux qui l'arpentent en toutes saisons.

Orientée Nord-est /Sud-ouest, ces forêts vivantes s'appuient contre le Massif du Beaufortain et font face au Massif des Aravis. Elles sont situées sur un versant dont la pente moyenne est de 60%, et s'étendent depuis la rivière Arly à environ 600 m d'altitude jusqu'au Mont Bisanne. Véritable continuum forestier, elles sont majoritairement composées de bois d'épicéa (70 %) mais aussi de sapin (20%), avec un sous-bois le plus souvent couvert de fougères et d'éricacées, et une proportion de feuillus (hêtre, sorbier des oiseleurs, châtaignier, noisetier, érable sycomore, alisier blanc, bouleau...) qui augmente en dessous de 700m d'altitude.



Épicéas- forêt Cohennoz @Sophie-Anne/UFP73

Leur rôle est multiple : 79 hectares ont été classés en « forêt de protection » par décret en 1932, pour empêcher, à l'époque, le déboisement et permettre le maintien des terres sur les pentes, victime de fortes érosions, sur les bords de l'Arly. La forêt domaniale RTM de l'Arly, d'une surface de 188 ha avec 100 ha sur le secteur du Nant Cortay, fut acquise par l'État, en 1890 et 1897, pour réaliser des travaux de correction torrentielle nécessaire à la protection de la route des Gorges de l'Arly.

53.5 % de ces forêts, soit 570 hectares appartiennent à la commune et sont gérées, sous le régime forestier par l'Office National des Forêts, Établissement public dont le rôle consiste à valoriser, protéger et gérer durablement ce bien commun, auquel chaque habitant est tellement attaché. Forêts remarquables à plus d'un titre, elles constituent une des parties de la plus grande tourbière des Alpes et d'Europe, classée dans l'inventaire Natura 2000. Elles sont productives avec une grande diversité de stations forestières permettant de passer de la chênaie à la pessière subalpine. Elles sont également riches en Gros Bois et abritent des habitats naturels d'intérêt communautaire avec des espèces protégées.

La Commune de Cohennoz a validé en date du 24 octobre 2022 le plan de gestion de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts pour la période 2022 - 2041. Cet aménagement comprend :

- *l'analyse de l'état de la forêt,*
- *les objectifs à assigner à la forêt qui ont été fixés en concertation entre la commune et l'ONF,*
- *un programme d'actions définissant les années de passage en coupe, les règles de gestion, et les travaux susceptibles d'être réalisés.*

Une autre partie de ces forêts, soit 37 % (répartie en 394 hectares), est privée et appartient à une multitude de petits propriétaires. Elle reste très morcelée, puisque 88% des propriétaires possède 50% de la surface (source cadastrale). Les fortes pentes et le morcellement foncier conduisent souvent à une non-gestion et une sous-exploitation des parcelles. Ces forêts sont donc aujourd'hui riches en capital sur pied avec des volumes en bois résineux souvent supérieurs aux volumes/ha de la forêt communale dont la moyenne est de 270m³/ha. Faute de gestion régulière, les arbres se concurrencent et deviennent sensibles aux phénomènes climatiques.

Il est donc nécessaire de repenser notre implication sur ces massifs forestiers de montagne en travaillant collectivement la gestion des forêts privées au sein d'associations dans lesquelles les propriétaires privés se regroupent. Ils peuvent ainsi s'informer, se former et réaliser en commun, pour en abaisser les coûts, toutes les opérations de gestion forestière comme la vente de bois, la réalisation de desserte ou encore les travaux sylvicoles.

Chaque forêt est unique : elle est le fruit d'un travail réalisé sur plusieurs générations. Ces forêts privées de Cohennoz, riches en bois de très belle qualité, peuvent devenir l'objet de convoitises peu scrupuleuses.



Epicéas - Automne – Cohennoz @ Sophie-Anne/UFP73

Pour leur préservation sur le moyen et le long terme, elles demandent aujourd'hui une gestion particulièrement délicate orientée vers la futaie irrégulière à couvert continu. Il est vital de ne pas trop décapitaliser ces peuplements par des exploitations trop brutales qui pourraient ruiner à néant le travail des générations passées et hypothéquer l'avenir.

Accompagner de manière durable ces forêts privées, est une nécessité car contrairement à l'idée reçue, une forêt, qui produit des bois de qualité, ne pousse pas toute seule... Elle se gère, se défend et s'entretient : une coupe de bois parcimonieuse reste l'axe capital de la gestion car elle lui permet de se régénérer et garantit au propriétaire un capital stable dans le temps sous réserve que le choix des arbres soit bien réfléchi et l'analyse des stations forestières bien faite.

Plus que jamais la filière forêt-bois va devenir un secteur stratégique, notamment par son rôle stratégique de puits de carbone. Elle qui permet d'atténuer 28% des émissions de CO₂ annuelles nationales (à elle seule, la forêt en capte directement 17% soit 88 millions de tonnes d'équivalent CO₂). L'utilisation des produits bois, quant à elle, permet d'éviter les émissions 42 millions de tonnes de CO₂ par an.

Sur le territoire Arlysère, la forêt couvre plus de 53% de la surface et joue donc un rôle économique, climatique et sociétal primordial pour notre territoire :

- 36000 m³ de bois exploités dont 91 % de bois d'œuvre
- 36 % des émissions de CO₂ du territoire stockés par les écosystèmes forestiers
- 60% de nos surfaces boisées appartiennent à 12 000 petits propriétaires forestiers.

Le rôle de puits de carbone par la fixation du dioxyde de carbone par les forêts et le stockage de carbone dans les sols forestiers contribuant de manière stratégique à la lutte contre le changement climatique.

Face à une pression exponentielle sur l'avenir de nos forêts et des besoins en bois croissants, les propriétaires forestiers doivent pouvoir être accompagnés au mieux, pour pouvoir faire des choix éclairés. Localement, dans nos communes de montagne, l'Union des forestiers privés (73) d'Arlysère a pour mission, d'informer et de former les propriétaires pour une meilleure valorisation de leur patrimoine forestier. Le partenariat institutionnel entre l'Union des Forestiers Privés de Savoie et l'établissement public du Centre National de la Propriété forestière permet, notamment, d'être accompagné gratuitement par des techniciens forestiers et de bénéficier de visites de terrain permettant de réaliser un diagnostic qui tient compte du peuplement forestier actuel afin de l'adapter aux évolutions climatiques, d'être aidé pour commercialiser les bois de manière durable, d'être guidé pour le montage de dossiers de subventions.

L'UPF 73 appartient au réseau FRANSYLVA qui a pour mission de défendre les intérêts de la propriété privée Forestière. Existant depuis 1943, FRANSYLVA fédère déjà plus de 40 000 propriétaires forestiers.

Gardons à l'esprit que les $\frac{3}{4}$ de la forêt française appartiennent à une multitude de petits propriétaires. La forêt n'est donc pas « à tout le monde », et place tous les propriétaires au centre de vrais choix décisionnels de gestion engageant leur responsabilité, d'autant que sont reconnus d'intérêt général :

- la protection et la mise en valeur des bois et forêts dans le cadre d'une gestion durable ;
- la protection de la ressource en eau et de la qualité de l'air par la forêt ;
- la préservation de la qualité des sols forestiers, au regard des enjeux de biodiversité, ainsi que la fixation, notamment en zone de montagne, des sols par la forêt ;



Feuillus et biodiversité – Cohennoz @ Sophie-Anne/UFP73

La nécessité de se regrouper pour mieux gérer les forêts privées de Cohennoz devient incontournable pour que demain, elles restent des forêts vivantes, riches d'un maillage d'usages différenciés, allant de la sylviculture durable, à la forêt cueillie, de la forêt habitée à la futaie jardinée. Des forêts que l'on accompagne sans oublier ce qu'elles ont été et ce qu'elles peuvent être – des forêts primordiales.

Alors si vous avez une forêt, même une petite forêt, nous vous invitons à contacter le CNPF et l'UFP73 Arlysère pour en discuter...

Contacts : UFP73 Arlysère – CNPF (<http://www.ufp73.fr>)

Sophie - Anne Smilevitch
Vice-Présidente – RP et Communication
Tél. 06 10 60 28 30

Dominique Marin-Cudraz
Technicienne CNPF
Tél. 06 08 36 45 55

